

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 2,
Août 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>

Impact factor: SJIF 2025: 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de Lecture

BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;

ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

BROU N’Goran Alphonse, Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maitre-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

EHILE Kadja Olivier Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Tiégbè Gaston, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aicha, Maitre-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

KAZON Diescieu Aubin Sylvère

Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Spott und Ironie als Mittel zur Dekonstruktion der NS-Ideologie in Die Blechtrommel (1959) von Günter Grass**
Fabrice AKA & Kouadio Deless Bouavie ANDJE 1-15
2. **Die sprachliche Nicht-Repräsentierbarkeit: Beispiele einiger übersetzten Diskurse von der Abbey-Sprache ins Deutsche**
Eppié Augustine Michaela BONGBA..... 16-24
3. **Der letzte Aufstand: Eine vergleichende Analyse des Selbstmords in Sembène Ousmanes La Noire de... und Stefan Zweigs Leporella**
EDI Yapi Pierre-Clovis..... 25-41

Etudes hispaniques

4. **Aproximación etnolingüística a No hay país para negros de Oscar Kem-Mekah kadzue**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA..... 42-58
5. **Ironía como estrategia narrativa en la obra de Carmen Martín Gaité: recurso estilístico, crítica sociocultural**
Amenan Opportune AHOUSY Épse DAVODOUN..... 59-74

Lettres Modernes

6. **Le quadrillage du récit dans le roman français de l'extrême contemporain**
Pierre Olivier EMOUCK..... 75-90
7. **ALERTE ! PEUPLE MIEN de Nakpoha-Pédja COULIBALY : lecture poly-isotopique du malaise social des sociétés africaines**
ASSOUMAN Noëlle Larissa Épse KOFFI 91-103
8. **La reterritorialisation refoulée dans Bamako Paris New York de Manthia Diawara**
Nadège ZANG BIYOGHE..... 104-114

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Enjeux de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la postproduction cinématographique**
Bonaventure LOKOSSOU & Elavagnon Dorothée DOGNON..... 115-128
10. **Usages, perception et défis de l'intelligence artificielle chez les formateurs indépendants en Côte d'Ivoire**
Henri-Joël KOFFI..... 129-140

11. Autopromotion et excellence scolaire : le défi communicationnel de la Soukpa Fondation en Côte d'Ivoire Daouda FOFANA	141-158
12. L'usage des réseaux sociaux numériques dans la communication institutionnelle du PDCI-RDA Katcha Richmond KOUACOU & N'dah Éric ANNET.....	159-171
13. Contribution de la communication à la gestion des biens publics par les collectivités territoriales : le cas de la mairie de Bouaké Imbie Anicette AMON épouse FOLOU.....	172-190
14. La question du harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives Aya Carelle Prisca Kouamé-Konaté, Affoué Hélène Aké & Jean-Claude Oulai.....	191-205

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

15. Les manifestations et défis des formes de tourisme durable associées au tourisme rural intégré Lamine SAMBOU.....	206-220
---	---------

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

16. L'habitat colonial à Sassandra : une approche archéologique de l'impérialisme française en Côte d'Ivoire DJEZOU Kouamé Innocent, ETTIEN N'doua Etienne & AHOUE Jean-Jacques.....	221-234
17. Premier exemple de valorisation d'un patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique en Côte d'Ivoire KONE Gnaman Léontine & KIENON-KABORE Timpoko Hélène.....	235-247

Histoire

18. L'état de Côte d'Ivoire dans l'accompagnement du football de 1960 à 2015 Kanga Gérard Brice ESSE, Anicet Kouadio KOFFI & Marc Stéphane GBÉDIA.....	248-268
19. Nomination des premiers ministres de sortie de crise en Côte d'Ivoire : cas de Charles Konan Banny KONDON Dago Aimé & N'GUESSAN Mahomed	269-285
20. Communautés villageoises, exploitation forestière et lutte pour le développement socio-économique au Cameroun : perspective historique Yannick ZO'OBO.....	286-301
21. Problématique de la libre circulation dans l'espace CEDEAO (1979-2020) : État des lieux et perspectives Wend-Vénègda Arsène DIPAMA.....	302-318

22. Frontières, influences régionales et enracinement du conflit indépendantiste en Casamance (1983-1994) Kobenan Paul KOUASSI & Abdoulaye BAMBA.....	319-336
23. La lagune Aby dans l'organisation culturelle des Bétibé à l'époque précoloniale (1692-1754) Ben Soualiouo MEITE & Konan Samuel N'GUESSAN.....	337-347
24. L'asile entre hospitalité et rivalités diplomatiques : la Côte d'Ivoire au cœur des mobilités politiques ouest-africaines (1960–2010) » Rokia Alexandra KONATE.....	348-365
25. L'usage de l'histoire dans la politique étrangère du Ghana sous Kwame Nkrumah DAPPAH Abou.....	366-384

Géographie

26. Populations urbaines à l'épreuve des risques sanitaires et environnementaux de l'élevage à Daloa (Côte d'Ivoire) Gué Pierre GUELE, Drissa TRAORE & Kouadiobla Romaine Josée BODO....	385-400
27. Potentiel d'inclusion financière du mobile money dans le milieu rural du département de Sinématiali Kapiéfolo Julien KONÉ, Kolotioloma Honoré TUO, Affouet Anne-Marie N'DRI & Alain François LOUKOU.....	401-417
28. Orpaillage et transformation de la vie rurale en Côte d'Ivoire : cas du village d'Assafo dans la sous-préfecture de Tanda Tolla Koffi ALLOU.....	418-434
29. Production informelle de la ville dans le Grand Ouaga au Burkina Faso Abdoul Karim BAZIE.....	435-448
30. La gestion coutumière des conflits fonciers dans le canton de Koudougou au Burkina Faso Zakaria ZONGO & Issa SORY.....	449-465
31. Exploitation du bas-fond de Natio-Kobadara : source de risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Korhogo Moussa COULIBALY	466-479
32. Défis de l'accès à l'eau potable dans la ville de Boundiali (nord de la Côte d'Ivoire) Sindou Amadou KAMAGATE, Idrissa SARAMBE & Brahim CISSE.....	480-492
33. A Multi-Criteria Geospatial Framework for Enhanced Landslide Hazard and Risk Mapping in Southern California's Coastal Zone Lila Reni Bibriven	493-516
34. L'étalement urbain au péril de l'agriculture urbaine dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire) Zana Souleymane OUATTARA.....	517-530

- 35. Aménagement arboricole et conservation de la biodiversité végétale à Yaoundé 7**
Fridolin Brice Nicolas Atekoa Mbarga & Aurel Vedel Tchuegang Touyim..... 531-546
- 36. Défis et perspectives pour une ville de Cocody verte**
Assalé Félix AKA 547-559
- 37. Évolution du secteur de l'hydraulique rurale au Sahel à travers le cas du département de Téra : progrès, défis et stratégies communautaires endogènes**
Yayé MOUSSA..... 560-582
- 38. Incidences de la faible dotation des cantines scolaires en denrées alimentaires sur les élèves et leurs parents dans la DRENA de Ferkessédougou (Nord-Côte d'Ivoire)**
Lornandjou Barakissa SORO, Nogodji Jean YEO, YOMAN N'Goh Koffi Michael & Arsène DJAKO..... 583-599
- 39. L'eau de puits : une source de résilience face aux défaillances de l'approvisionnement en eau potable à Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Michiapo Blandine KOUAME, Olga Adéline BRISSY & Joseph P. ASSI-KAUDJHIS..... 600-615

Philosophie

- 40. La place du divin dans la résolution de la crise écologique : une lecture augustinienne**
N'gouan Yah Pauline ANGORA épouse ASSAMOI..... 616-624

Anthropologie et sociologie

- 41. Stigmatisation et résilience : Vécu des Mères Célibataires dans la Commune d'Agla (Cotonou)**
Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 625-637
- 42. Actrices ou victimes : rôles des femmes dans les conflits extrémistes dans la commune d'Abala**
HAROUNA OUSMANE Ibrahim..... 638-648
- 43. Le chômage des jeunes dans la ville de Pikine : contours, stratégies de contournement et dénouements**
Mor DIOP..... 649-665
- 44. Logiques socio-économiques d'appropriation des réserves administratives à Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire**
COULIBALY Gninnan Hervé, GNAN Olivier, GOUETI-BI Jean-Noël & OUATTARA Gbafa..... 666-683
- 45. Alliance matrimoniale et consolidation des liens au nord Cameroun : une analyse sociologique de l'intégration et de la cohésion sociale des enfants issus de mariages interethniques**
Paulette Mappi Dzukou..... 684-702

- 46. Quand les ordures deviennent une ressource :
capitalisme, concurrence et profit dans les villes ivoiriennes**
Kouamé Chérubin KRA..... 703-721
- 47. Tarification forfaitaire subventionnée et unité départementale d'assurance
maladie : une innovation du service de CPN à Sokone (Sénégal)**
Paul Mamba DIÉDHIOU & Oumarou AROU..... 722-733
- 48. « Souroundou » et cérémonies de mariage chez les populations
des villes de Niamey et Maradi (Niger)**
Halimatou SAMINOU OUMAROU &
Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE..... 734-743
- 49. La discrimination positive par les marchés publics et l'autonomisation
des femmes : quel impact pour les femmes de Kovié et de Wli au Togo ?**
Solenko GNENDA..... 744-759
- 50. Wahhabisme et entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire**
Zadi Serge ZADI..... 760-778
- 51. Recolonisation et maintien des transporteurs sur les espaces
publics autour des institutions : le cas d'Abobo**
Ali Coulibaly..... 779-794

Science de l'éducation

- 52. Gestion des crises scolaires au sein des établissements secondaires :
rôle des directions d'école**
Noufou OUEDRAOGO..... 795-810

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 53. Analysis of the effects of foreign direct investment
on the energy transition in Côte d'Ivoire**
ALLO BENJAMIN KOFFI..... 811-824
- 54. La gestion de compétences dans le contexte de
la décentralisation et de crise au Mali**
SIDIBE Mariam & Houdou Attikou DIALLO..... 825-836
- 55. Analyse de la transparence des pratiques du recrutement dans un
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial de Ségou, Mali**
Oumar TANGARA, Thierno B BAGAYOKO,
N'To SAMAKE & Yacouba BALLO..... 837-847



L'étalement urbain au péril de l'agriculture urbaine dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)

Zana Souleymane OUATTARA

Maitre-Assistant,

Institut Pédagogique National de l'Enseignement

Technique et Professionnel (IPNETP),

Abidjan, Côte d'Ivoire,

Email : zanaouatt@gmail.com

Date de soumission : 15-07-2025

Date de publication : 31-08-2025

Résumé

Située au centre de la Côte d'Ivoire, la ville de Bouaké, l'instar des autres villes du pays, connaît une urbanisation accélérée. Ce croît démographique qui, logiquement devait constituer un facteur de développement de l'agriculture urbaine, limite la pratique de cette activité du fait de l'étalement de la ville qu'il engendre. Cet article analyse les difficultés d'exercice de l'agriculture urbaine face à l'extension spatiale de la ville de Bouaké. Afin d'obtenir les résultats escomptés, le cadre méthodologique a combiné une recherche documentaire et une enquête par questionnaire adressée à 120 producteurs agricoles urbains. Il ressort de l'étude que la ville de Bouaké est limitée à l'est par le fleuve N'zi et à l'ouest par le fleuve Bandama qui ont pour affluents les bas-fonds qui drainent la ville. Inconstructibles du point de vue topographique, ces bas-fonds sont occupés par les producteurs urbains sur lesquels ils sont locataires. Cependant, les bas-fonds de la ville de Bouaké sont régulièrement lotis et vendus à des particuliers pour des constructions immobilières. L'étude montre également que 94% des agriculteurs des bas-fonds vivent principalement de l'agriculture urbaine et que l'insécurité foncière reste leur principale préoccupation. L'étalement spatial de la ville, contribue à une forte réduction des superficies agricoles rendant ainsi vulnérable les familles impliquées dans les activités agricoles comme principales sources de revenus.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Bouaké, agriculture urbaine, étalement urbain, insécurité foncière.

Urban sprawl threatens urban agriculture in the city of Bouaké (central Ivory Coast)

Abstract

Located in the center of Ivory Coast, the city of Bouaké has experienced accelerated urbanization since the political-military crisis of 2002. This demographic growth, which logically should constitute a factor in the development of urban agriculture, limits the practice of this activity due to the sprawl of the city that it generates. This article analyzes the difficulties of practicing urban agriculture in the face of the spatial extension of the city of Bouaké. In order to obtain the expected results, the methodological framework combined documentary research and a questionnaire survey addressed to 120 urban agricultural producers. It appears from the study that the city of Bouaké is limited to the east by the N'zi River and to the west by the Bandama River which have as tributaries the lowlands which drain the city. Unbuildable from a topographic point of view, the lowlands are occupied by urban producers on whom they are tenants. However, as urban appetite clashes with the disappearance of agricultural areas, the lowlands of the city of Bouaké are regularly subdivided and sold to individuals for real estate



construction. The study also shows that 94% of lowland farmers live mainly from urban agriculture and that land insecurity remains their main concern. The spatial sprawl of the city contributes to a sharp reduction in agricultural areas, thus making vulnerable families involved in agricultural activities as their main sources of income.

Key words: Ivory Coast, Bouaké, urban agriculture, urban sprawl, land insecurity.

Introduction

La gestion des villes est l'un des enjeux majeurs des États africains face à la croissance rapide de la population et de l'espace urbain. Cette croissance démographique va de pair avec l'expansion spatiale rapide dans les villes ivoiriennes. En effet, la ville de Bouaké, deuxième grande ville de la Côte d'Ivoire, comptait 728 733 d'habitants en 2021 contre 467 617 en 1998 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 2% (RGPH, 2021 : 30). Cette pression démographique crée forcément des besoins en logement, mais surtout en alimentation précisément en produits vivriers, au sein d'une population dont les habitudes alimentaires s'occidentalisent ; conformément à « la mondialisation de nos assiettes » (S. Husson, 2012 : 7). Cette situation pose la problématique d'accès à ces denrées pour lesquelles le pays reste déficitaire. Ainsi, la majeure partie des produits maraîchers est-elle importée des pays de l'hinterland qui sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger (FAO, NEPAD, 2005 : 1).

Cependant, le maraîchage ne semble pas être une des priorités des politiques agricoles en Côte d'Ivoire, au regard de l'absence de financement de ce secteur et de données statistiques (FAO, NEPAD, 2005, op cit). C'est le cas dans la ville de Bouaké où le maraîchage reste précaire et pratiqué par des couches sociales vulnérables en raison de la question foncière (indisponibilité, statut illégal) et la taille de leurs exploitations. Même les zones de bas-fond dites inconstructibles selon la réglementation des permis de construire et le code de l'environnement sont mises à rude contribution.

Pourtant, tel qu'expliquée par F. Wegmuller et E. Duchemin (2010 : 7), l'agriculture urbaine peut être une solution pour faire face aux enjeux urbains contemporains. En effet, cette production offre la liberté aux citoyens de choisir leurs aliments en fonction de leur préférence (M. B. Diao, 2004 : 43). Aussi, ces activités agricoles pratiquées dans les bas-fonds constituent-elles un support de développement économique et un générateur de lien social. Dans ce contexte, l'agriculture urbaine se présente comme une alternative économique pour les citoyens de la ville de Bouaké (J-M. K. A. Konan, 2017 : 10). A l'occasion, le surplus de la production est destiné à la commercialisation. L'importance du marché, sa proximité et les revenus engrangés participent au développement de cette activité économique. Mais, l'extension

continue de la ville sans prendre en compte l'existence de l'agriculture urbaine, pose un problème de durabilité de cette activité à Bouaké (J-M. K. A. Konan, op cit).

Cette réflexion pose la question de l'identité de l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire et singulièrement dans la ville de Bouaké. En d'autres termes ; quelle identité spatiale est-elle dévolue à la pratique de l'agriculture urbaine dans la ville de Bouaké ?

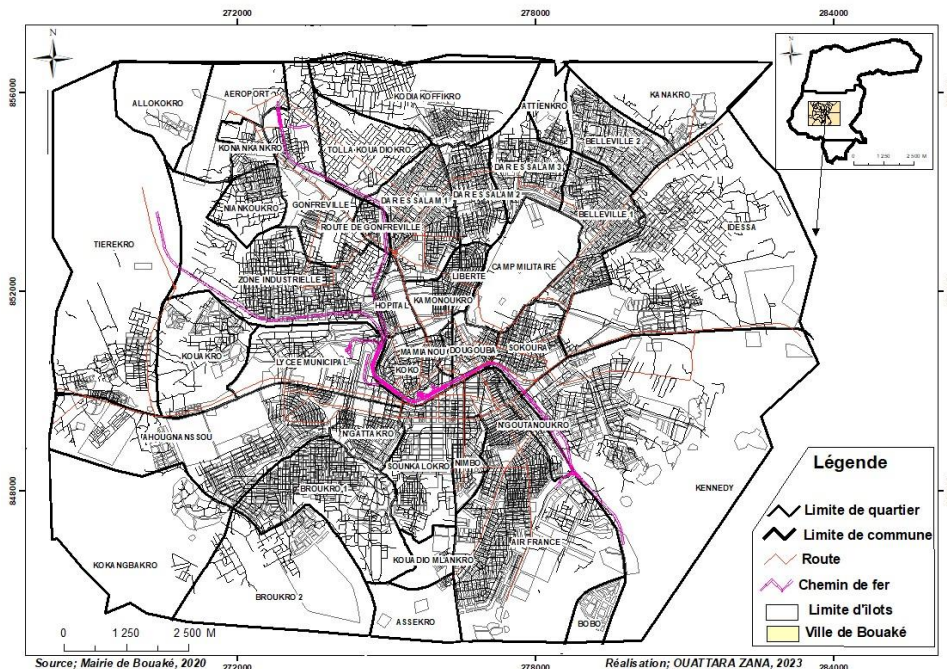
L'objectif général de cet article est d'analyser les difficultés d'exercice de l'agriculture urbaine face à l'extension spatiale de la ville de Bouaké. De façon spécifique, il s'agit de décrire les caractéristiques de cette agriculture et d'identifier les difficultés d'exercice auxquelles font face les acteurs. L'article s'articule autour de la présentation des caractéristiques des agriculteurs urbains, des sites de production et des stratégies de résilience de ceux-ci face à l'extension spatiale de la ville.

1. Méthodologie

1.1. Zone d'étude

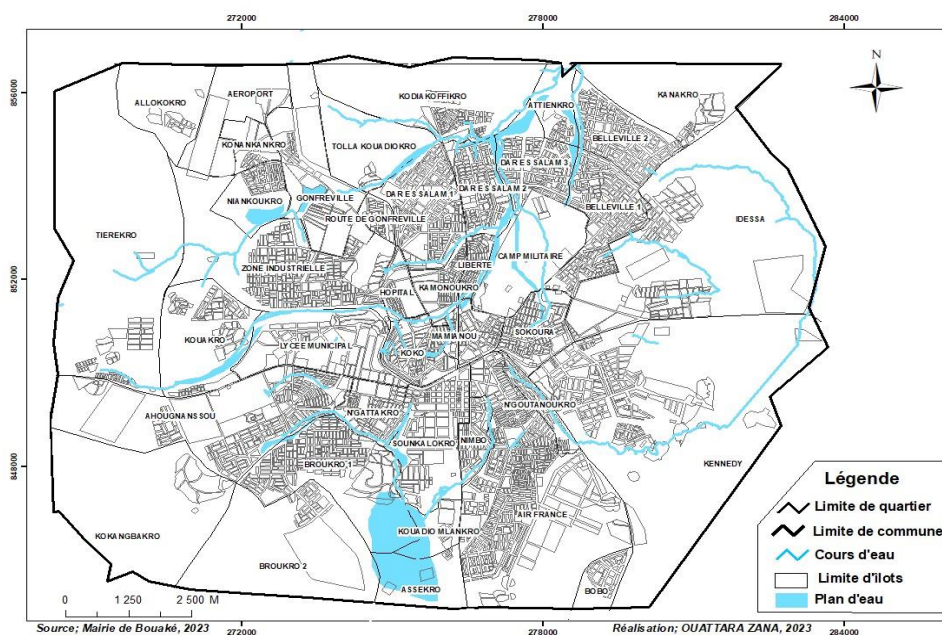
Située dans la Région du Gkêkê, au centre de la Côte d'Ivoire, la ville de Bouaké s'étend sur une superficie de 1 770 km² (Figure 1).

Figure 1 : Carte de la localisation de la ville de Bouaké



Les bas-fonds de la ville de Bouaké reçoivent des eaux d'une hydrographie relativement dense à cause des affluents du fleuve Bandama. La figure 2 présente la carte hydrographique de la ville de Bouaké.

Figure 2 : carte hydrographique de la ville de Bouaké



À Bouaké, les bas-fonds constituent un intérêt pour plusieurs activités sous la pression de l'urbanisation. De ce fait, le bâti manifeste de plus en plus le désir de tirer des profits notables sur ces espaces.

1.2. Techniques de collecte de données

La technique de boule de neige a été utilisée pour avoir l'échantillon des agriculteurs urbains à enquêter. Elle consistait à faire des passages à plusieurs reprises sur les différents sites pour interroger les agriculteurs, et sur indication des premiers enquêtés, nous avons pu rencontrer les autres producteurs sur les douze (12) grands sites de production que compte la ville. L'utilisation de cette technique est liée à la non disponibilité des données statistiques sur les producteurs de la ville, ce qui ne permet pas d'obtenir un échantillon par la méthode empirique. Au total, 120 agriculteurs urbains ont été enquêtés en raison de dix (10) par site (tableau 1).

Tableau 1 : Effectif des agriculteurs enquêtés par zone de production

ZONES DE PRODUCTION	NOMBRE DES PRODUCTEURS ENQUETES
Bas-fonds du quartier Belle-ville	10
Bas-fonds du quartier Djamourou	10
Bas-fonds du quartier N'gatakro	10
Bas-fonds du quartier Assoumankro	10
Bas-fonds du quartier Tchelekro	10
Bas-fonds du quartier Adjeyaokro	10
Bas-fonds du quartier Ahougnansou	10
Bas-fonds du quartier Zone	10
Bas-fonds du quartier Koko	10
Ancien site CNPS	10
Berges du barrage Nimbo	10
Berges du barrage Gonfreville	10
Total	120

Source : nos enquêtes, 2023

1.3. Instruments de collectes de données

Ce travail est le résultat de l'exploitation d'une littérature approfondie sur la problématique de l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire. L'observation des espaces cultivables dans la ville de Bouaké et des entretiens avec les structures de recherche, d'encadrement des agriculteurs urbains et les structures de gestion de l'espace urbain ont guidé cette étude. Les structures d'encadrement rencontrées sont l'Office National du Développement de la Riziculture (ONDR) en Côte d'Ivoire, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et la Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture. Avec les structures d'encadrement, il était question d'avoir une idée du nombre d'agriculteurs urbains dans la ville en général et particulièrement celui des zones de bas-fond. Aussi, comprendre les actions menées par ces services pour la valorisation de l'agriculture urbaine face à l'urbanisation a suscité notre intérêt. Concernant les structures de gestion de l'espace urbain, nous avons échangé avec la direction technique de la Mairie de Bouaké. Avec les gestionnaires de l'espace urbain, nos échanges ont porté sur les méthodes de contrôles et les investigations menées pour le respect des normes urbanistiques. Nous nous sommes également entretenus avec le Centre international de recherche dans le secteur du riz (AfricaRice). Les entretiens ont porté sur les semences de riz proposées aux riziculteurs en fonction de la typologie des sols.

Par ailleurs, un questionnaire a été adressé aux 120 agriculteurs urbains recensés. Avec ces agriculteurs, il était question de discerner les stratégies de résilience face à l'urbanisation qui menace leur activité. En outre, nous avons sillonné toute la ville de Bouaké dans le but de faire l'état des lieux par observation de la pratique agricole dans l'espace d'étude. Au total, neuf (9) bas-fonds, les berges des deux (2) barrages de la ville et l'espace de production maraîchère situé sur le site de l'ancienne Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) de la ville ont été recensés.

En plus du questionnaire, un GPS a été utilisé pour prélever les coordonnées géographiques, afin de localiser les sites et les représenter sur une carte. Toutes les données recueillies ont subi un traitement qualitatif et quantitatif.

1.4. Traitement des données

Après nos investigations, les informations compilées ont fait l'objet d'un dépouillement à la fois manuel et informatique. Le logiciel d'enquête et d'analyse des données (Sphinx) a servi au dépouillement informatique.

2. Résultats

Les informations recueillies par l'ensemble des données nous ont permis de structurer les résultats de notre étude en deux (2) parties qui sont : Bouaké, une ville propice à l'agriculture urbaine ; les difficultés d'exercice de l'agriculture urbaine et les stratégies de résilience des agriculteurs.

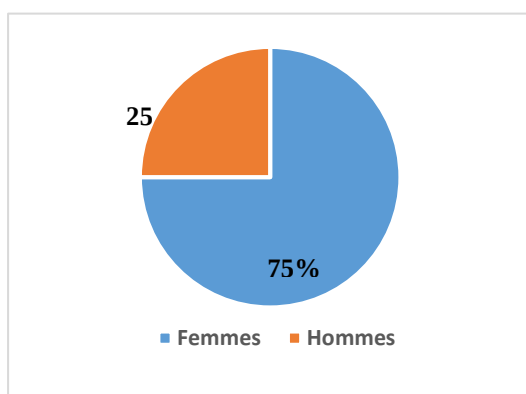
2.1. Bouake, une ville propice à l'agriculture urbaine

2.1.1. Acteurs de la production vivrière

Les agriculteurs urbains de la ville de Bouaké peuvent être répartis en deux catégories : les acteurs qui exercent l'activité de façon permanente et ceux qui la pratique occasionnellement. Ce dernier cas de figure concerne principalement l'agriculture d'interstice qui consiste à exploiter les espaces libres entre les habitats ou même à l'intérieur de maisons inachevées pour la pratique du vivrier. Elle répond essentiellement à l'autoconsommation dans les ménages. Mais, dans le cas où l'activité est exercée de façon permanente, elle répond plutôt à des besoins économiques et cette agriculture se pratique beaucoup plus dans les bas-fonds et les berges des barrages.

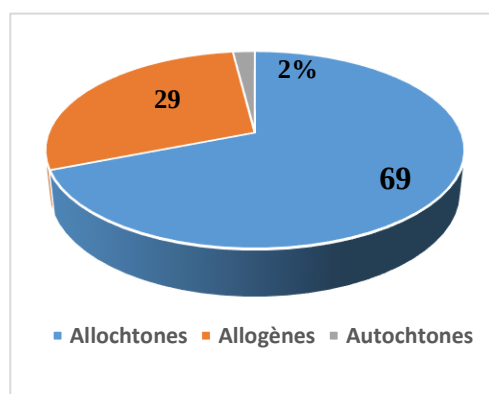
L'agriculture urbaine dans la ville de Bouaké est pratiquée aussi bien par des hommes que des femmes d'origines diverses. En effet, sur les 120 agriculteurs urbains enquêtés, 90 sont des femmes soit 75% des producteurs contre 30 hommes soit 25% des producteurs. On note également la prédominance des allochtones provenant du Nord de la Côte d'Ivoire (sénoufo et odiennéka) dans la production vivrière de la ville de Bouaké. En effet, selon nos enquêtes, 69% des agriculteurs sont allochtones, 29% sont allogènes et 2% sont autochtones (Figures 3&4).

Figure 3 : Répartition des producteurs selon le sexe



Sources : nos enquêtes, 2023

Figure 4 : Répartition des producteurs selon leurs origines



Sources : nos enquêtes, 2023

De plus, 60% des producteurs enquêtés ont plus 40 ans et 69% exercent dans la production vivrière depuis plus de 20 ans. C'est donc une population vieillissante qui peine à passer la main aux plus jeunes générations. Au-delà de la variable âge, la prédominance féminine dans la production vivrière de la ville de Bouaké s'explique par le fait que les hommes possèdent des grands champs dans les villages périphériques, laissant ainsi les quelques bas-fonds encore disponibles aux femmes. L'analyse de la figure 3 montre que 71% des agriculteurs exerçant dans la ville de Bouaké sont des nationaux contre 29% qui sont d'origine étrangère notamment du Mali et du Burkina.

2.1.2. Caractéristiques des sites de production de la ville de Bouaké

Le relief de la ville de Bouaké est relativement plat avec une topographie marquée par la présence de nombreux bas-fonds qui draine presque toute la ville. Les largeurs de ces bas-fonds dépassent pour certains 300 mètres et la porosité de ces sols est très faible. Ils sont pratiquement inondés pendant une bonne partie de l'année. En plus des bas-fonds, il existe deux barrages dans la ville de Bouaké dont les berges constituent des lieux privilégiés pour la production maraîchère. Il s'agit du barrage du quartier Nimbo créé par la SODECI et du barrage du quartier Gonfreville créé par les Etablissements Robert Gonfreville en 1960 pour alimenter l'usine de textile et les habitants de la cité de Gonfreville en eau potable. Il existe également un autre site en pleine ville de Bouaké sur la terre ferme qui abrite de nombreuses cultures maraîchères et vivrières. Il s'agit de l'ancien site de la CNPS au quartier Djamourou au centre-nord de Bouaké (photo 1&2).

Photo 1 : cultures maraîchères en face de site de la CNPS de Bouaké, Zana 2023



Photo 2 : cultures maraîchères à l'intérieur de l'ancien de l'ancien site de la CNPS de Bouaké, Zana 2023



Situé en plein centre-ville entre le CHU, la préfecture de département et de région de Bouaké, ce site de plus de 3 hectares regroupe plus de 200 producteurs. Avant la crise politico-militaire

de 2002, cet espace était occupé par la CNPS. Il a été occupé par les combattants après leur entrée dans la ville qui ont commencé à faire l'agriculture sur l'espace non bâti. Et depuis lors, ce site est totalement occupé par les maraichers.

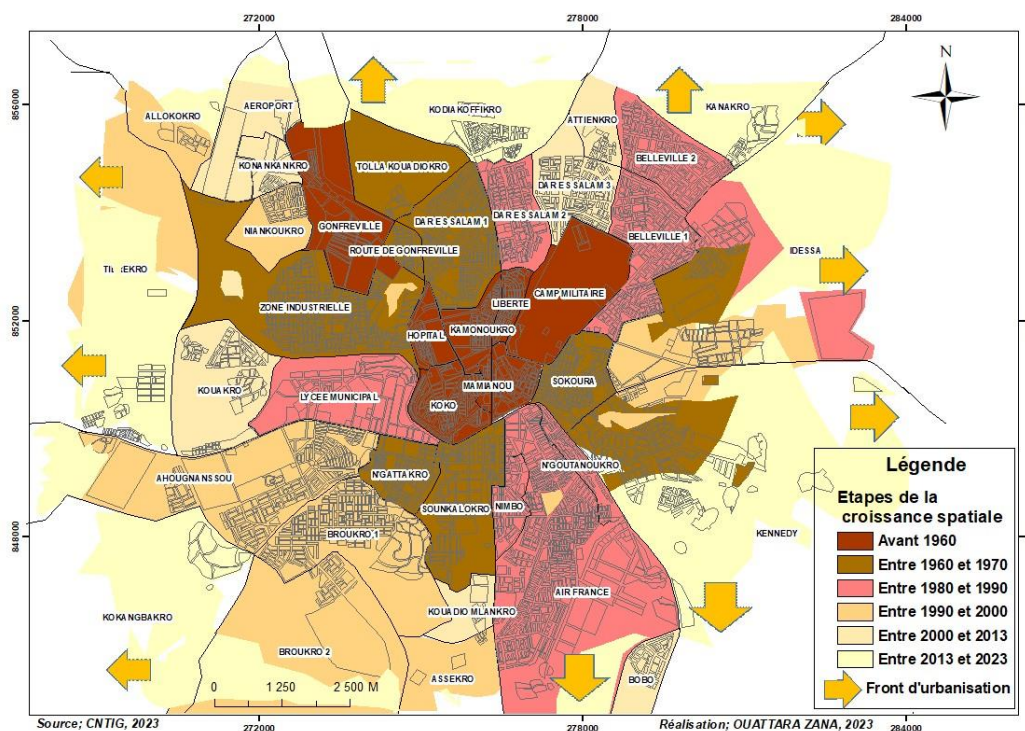
2.2. Les difficultés d'exercice de l'agriculture urbaine et les stratégies de résilience des agriculteurs

Les agriculteurs de la ville de Bouaké rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur activité. Mais pour une question de survie, ils trouvent des stratégies pour maintenir la pratique de l'agriculture urbaine dans cette ville fortement urbanisée.

2.2.1. Les difficultés d'exercice de l'agriculture urbaine face à l'extension spatiale de la ville de Bouaké

La croissance spatiale de la ville de Bouaké s'est faite à un rythme de plus en plus rapide au détriment des espaces agricoles. Des villages périphériques avec de nombreux espaces agricoles sont progressivement intégrés dans le tissu urbain. Toutes ces extensions urbaines ont considérablement réduit les espaces agricoles de la ville (figure 5).

Figure 5 : carte de la dynamique spatiale de la ville de Bouaké



La crise de logements que connaît la ville de Bouaké face à l'urbanisation galopante pousse de plus en plus les particuliers à bâtir dans les bas-fonds. Cette situation freine considérablement le développement de l'agriculture pratiquée dans la ville. Pour la pratique de leurs activités, les producteurs louent les bas-fonds aux propriétaires terriens qui sont les Baoulés. Les termes du contrat de location se résument au partage de la récolte qui se fait deux fois dans l'année. Ainsi

par récolte chaque producteur donne 250 Kg de produits vivrier au propriétaire terrien soit 500 Kg dans l'année. Mais ce contrat de location ne leur garantie pas la sécurité foncière du site. Ces bas-fonds sont malgré tout régulièrement lotis et vendus à des particuliers pour des constructions immobilières. Ceux qui en ont les moyens, achètent les lots de 500 m² dont les coûts varient entre 500.000f CFA et 800.000f CFA, afin de conserver leurs parcelles de culture. Malheureusement, seulement 10% des producteurs enquêtés arrivent à acheter des lots. 90% assistent de manière impuissante à la réduction sans cesse de leurs espaces de culture jusqu'à l'abandon total de la pratique de l'agriculture sur le site au profit de l'habitat. L'attribution et l'occupation des lotissements initiés avant et après 2000 ont été menées à un rythme très élevé. De nombreux bas-fonds qui abritaient des cultures maraichères, ont été lotis et bâtis (photo 3&4).

Photo 3 : des habitats et des bornes visibles dans le bas-fond du quartier Assoumankro déjà occupés par les cultures vivrières, Zana 2023



Photo 4 : des constructions en cours dans le bas-fond du quartier Tielekro, Zana 2023



Très souvent, ces constructions dans ces zones humides se font sans aucun aménagement au préalable. Plusieurs explications sont à l'origine de ces nombreux lotissements des zones de bas-fonds. De loin, l'enjeu économique se présente comme l'une des premières explications de ces vastes lotissements des zones humides agricoles de la ville. Cependant, malgré cette pression urbaine, les activités agricoles dans les bas-fonds de Bouaké continuent de se maintenir.

2.2.2. Stratégies de résilience des agriculteurs urbains face à la compétition foncière

Aujourd'hui, devant la lutte imposée par l'urbanisation pour la conquête des espaces de bas-fonds, les agriculteurs s'appuient sur des textes de loi et mettent en place des stratégies pour préserver ces zones. En effet, les textes de loi et documents d'urbanismes en vigueur excluent les bâtis en zone marécageuse. Cela constitue des argumentaires pour les producteurs face aux

autorités dans leur lutte pour la préservation des parcelles agricoles devant l'avancée urbaine. Ainsi pour porter d'une voix commune les difficultés et les revendications devant les autorités, les producteurs (riziculteurs et maraichers) ont mis sur pied des associations. Les agréments délivrés par les autorités administratives aux associations telles que « *Wobin* », « *Owôho Ognon* » et « *Wopkoro-Wognon* », montrent des avancées notables vers une reconnaissance légale des pratiques agricoles sur l'espace urbain. En outre, les groupements des agriculteurs font l'objet d'attention des structures d'encadrement comme l'Office Nationale pour le Développement Rizicole (ONDR), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA). Ces structures appuient les agriculteurs en intrants et en semences de variété à cycle court et rentable. Certaines ONG dans le domaine agricole, appuient également, ces coopératives. C'est le cas de l'ONG Agir pour l'Agriculture Urbaine en Côte d'Ivoire (ONG-2AUCI) qui fait des dons en engrais biologique et des formations sur les techniques agroécologiques.

Photo 5 : la coopérative Wopkoro-Wognon recevant un sac d'engrais organique de la part des responsables de l'ONG-2AUCI



Certains agriculteurs participent périodiquement aux ateliers de formations organisés par l'ONDR et l'ANADER sur les techniques culturales et les pratiques agroécologiques. Le fait que ces activités agricoles contribuent à l'amélioration des conditions de vie d'une frange de la population et favorisent un climat social apaisé, justifie pour les structures d'encadrement qu'elles méritent d'être encadrées.

Par ailleurs, afin de pérenniser l'agriculture dans les bas-fonds, la transmission de l'activité agricole de père en fils est utilisée par les agriculteurs. En effet, la survie de l'agriculture dans la ville, découle de la gestion, de la disponibilité et des conditions d'accessibilités au foncier.



Ainsi, la préservation de l'agriculture urbaine qui est une source financière importante passe par une main mise sur le foncier. 87 % des agriculteurs enquêtés disent avoir hérité l'activité agricole de leurs parents. Ils comptent à leur tour la léguer à leur progéniture. Ainsi, pour préparer les enfants à cette relève, certaines tâches tels que l'arrosage et la surveillance du champ de riz leur sont confiées pendant les fins de semaine, les congés et les vacances scolaires.

3. Discussion

Cette étude a montré le rôle important que joue l'agriculture urbaine dans la génération de revenu et la création d'emploi, cependant, elle est confrontée à d'énormes difficultés dans sa pratique. Au regard des résultats obtenus, nous pouvons affirmer que la ruée vers les zones agricoles dans la ville de Bouaké est encore plus importante aujourd'hui. Peu d'intérêt est accordé aux activités agricoles par les planificateurs et aménageurs urbains. D'ailleurs, aucun cadre juridique et réglementaire lié à la pratique de l'agriculture urbaine n'est disponible. Ce sont les risques sanitaires et environnementaux liés à la pratique agricole qui constituent selon B. Matthys *et al* (2006 : 5) les contraintes majeures qui amènent la majorité des ministères de l'urbanisme ivoirien à ne pas poser des actions législatives pour garantir une sécurité foncière pour l'agriculture urbaine. A. S Wognin *et al*, (2013 : 5) ont fait ce même constat dans la ville d'Abidjan où ils ont montré le lien entre la pratique du maraîchage et le risque sanitaire des habitants riverains. K. R. Oura (2019 : 21) est allé dans le même sens dans la sous-préfecture de Bingerville où il affirme que l'agriculture urbaine est soumise à des contraintes liées à l'accès à la terre de culture et au crédit pour financer l'activité. D'ailleurs, il soutient qu'à cela s'ajoute le peu d'intérêt des autorités municipales vis-à-vis de ce secteur économique. S'exprimant sur le cas d'Abidjan et les villes voisines comme Anyama et Bingerville, K. R. Oura (2012 : 17) a signalé que la disparition des terres cultivables entraîne la baisse de l'activité agricole. En fait, avec la pression foncière, la pratique de l'agriculture urbaine tient à des arrangements informels qui apparaissent sous la forme de négociations entre agriculteurs et propriétaires terriens. Cela se traduit par une compétition accrue entre l'agriculture et les bâtis. Cette compétition affecte tous les types de terrains et se fait au détriment de l'espace agricole. Selon P. Moustier *et al.*, (1997 : 5) et P-Y. Le Meur, (2005 : 30), les espaces à vocation résidentielle, administrative, industrielle ou commerciale sont privilégiés dans cette concurrence.

En plus des contraintes foncières liées à l'urbanisation croissante, il manque une réelle prise en compte de cette agriculture dans la politique locale de Bouaké. Le même constat est fait dans de nombreuses villes du sud par (L. Fondio *et al.*, 2011 : 9) et dans la capitale économique ivoirienne par (Z. S. Ouattara, 2017 : 180). Par contre, les études de I. Duvernoy et M-A. Lorda

(2012 : 10) menées en Argentine, révèlent une intervention des autorités administratives à travers des projets de développement de l'agriculture urbaine ; des ingénieurs agronomes sont engagés pour l'amélioration de la productivité. Dans les pays développés où l'agriculture est prise en compte dans les projets de développement urbain, des dispositions existent pour favoriser la pratique de cette activité. G. Kando (1995 : 3) signale qu'au Japon par exemple, « les agriculteurs urbains sont protégés et encouragés par le gouvernement à travers des réglementations et des réductions des taxes foncières ».

Conclusion

L'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire constitue un levier de lutte contre la pauvreté et elle contribue à la sécurité alimentaire pour de nombreux ménages. Or, les observations faites dans le cadre de cette recherche montrent que la production vivrière dans la ville de Bouaké est mise à rude épreuve par les projets de lotissements en raison de l'urbanisation rapide. La dynamique urbaine exerce en effet de fortes pressions sur les espaces du fait de la construction d'habitats. La compétition foncière due aux différents usages agricoles et non agricoles affecte tous les types de terrain. Face à cette concurrence, les agriculteurs sont obligés de réduire les investissements sur les sites. Les conséquences sont d'autant plus révélatrices qu'aucune mesure concrète n'est prise au niveau des autorités administratives pour permettre à l'activité de production agricole de se développer et d'assurer pleinement ses multiples fonctions comme c'est le cas dans les pays occidentaux.

Accorder aujourd'hui une place de choix à l'agriculture urbaine en la modernisant, permettra de satisfaire les besoins en vivres de la population de cette ville de Bouaké. Cela permettra également de contribuer à résoudre l'épineux problème qu'est la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire. C'est pour cela qu'il urge que les plans d'urbanisme des villes ivoiriennes prévoient des espaces agricoles. Les aménageurs de l'espace urbain doivent trouver un équilibre entre urbanisation et préservation des espaces agricoles qui constituent des enjeux importants pour les populations.

Références bibliographiques

DIAO Maty Ba, 2004, « Situation et contraintes des systèmes urbains et périurbains de production horticole et animale dans la région de Dakar », *Cahiers Agricultures*, 13(1), Consulté le 10 février 2023 à l'adresse <https://revues.cirad.fr/index.php/cahiers-agricultures/article/view/30420>, p.39–49.

DUCHEMIN Éric, WEGMULLER Fabien et LEGAULT Anne-Marie, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, Online since 24 September 2010, connection on 07 March 2023. URL: <http://journals.openedition.org/vertigo/10436>; DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.10436>, 17 p.

DUVERNOY Isabelle et LORDA María-Amalia, 2012, « L'agriculture urbaine et périurbaine dans la région pampéenne argentine : fonctions et articulations avec les politiques des villes », *Environnement Urbain / Urban Environment* [En ligne], Vol. 6 |, mis en ligne le 16 septembre 2012, consulté le 10 Mars 2022. <http://eue.revues.org/475>, 18 p.

FAO, NEPAD, 2005, *Appui à la production de la banane plantain et aux produits maraîchers en zone de forêt*, vol IV, Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire. 26 p.

FONDIO Lassina, KOUAME Christophe, DJIDJI Andé Hortense et Drissa Traoré, 2011, « Caractérisation des systèmes de culture intégrant le gombo dans le maraîchage urbain et périurbain de Bouaké dans le Centre de la Côte d'Ivoire », *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 5(3), p.1178-1189.

HUSSON Séverin, 2012, « La mondialisation dans nos assiettes », https://www.lacroix.com/Ethique/Sciences-Ethique/Sciences/La-mondialisation-dans-nos-assiettes-_NP_-2012-02-13-768012, (19.10.2019), 13 p.

KANDO Golhor, 1995, *L'agriculture urbaine en Afrique tropicale : évaluation in situ pour initiative régionale*, Cities Feeding People Séries, Report 14, 29 p.

KONAN Kouakou Attien Jean-Michel, « Compétition entre bâti et agriculture dans la conquête des bas-fonds de la ville de Bouaké : le savoir-faire ou les actions stratégiques des citoyens-agriculteurs pour préserver les espaces agricoles », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Hors-série 28 | avril 2017, Online since 30 April 2017, connection on 26 March 2023. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/18302> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.18302>, 17 p.

LE MEUR Pierre-Yves, 2005, *L'information foncière au Bénin : production, stockage, utilisation*. Pôle AAD / Programme GRN, rapport de mission FAO/GRET, février/mars 2005, 55 p.

MATTHYS Barbara, ADIKO Adiko Francis, Cissé A. et Cisse Guéladio, 2006, « Le réseau social des maraîchers à Abidjan agit sur la perception des préoccupations et des risques sanitaires liés à l'eau », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 3, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/1857> ; consulté le 15 août 2022, 16 p.

MOUSTIER Paule, PAGES Jacques, 1997, « Le périurbain en Afrique ? », *Economie rurale*, n°2, p.48-55.

OUATTARA Zana Souleymane, 2017, *Abidjan, zone vivrière*, Thèse de doctorat à l'Université Felix Houphouët Boigny, Institut de Géographie Tropicale p.380.

OURA Kouadio Raphaël, 2012, « Extension urbaine et protection naturelle. La difficile expérience Abidjan », *VertigO, La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 12, n° 2, 2012, consulté le 15 Mars 2022. <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>, 26 p.

OURA Kouadio Raphaël, 2017, « L'agriculture urbaine face au défi de l'urbanisation de Bingerville (Sud-est Abidjan) », *Revue de Géographie du Laboratoire Leïdi « DTD »*, N°16, Juin 2017 p.260-280

RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat), 2021, *Résultats globaux du recensement général de la population et de l'habitat de 2021*. INS, Abidjan, octobre 2022, 68p.

WOGNIN Affou Séraphin, OUFFOUE Sebastien Koffi., ASSEMAND Emma Fernande, TANO Kablan, et KOFFI-NEVRY Rose, 2013, « Perception des risques sanitaires dans le maraîchage à Abidjan, Côte d'Ivoire », *Journal / International Journal of Biological and Chemical Sciences*, Vol.7, N°5, publié en mars 2014, consulté le 25 aout 2022, p.1830-1837